

comment la ville de Lyon était administrée par les archevêques.

Des prélats belliqueux, tels que les fameux Burchard (1) et le non moins célèbre Renaud de Forez (2), avaient établi fortement dans le Lyonnais le pouvoir ecclésiastique, avant le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. De nombreuses forteresses couvraient le pays (3) et le défendaient de toute agression. De puissants seigneurs étaient les vassaux de l'Eglise (4). C'est à ce moment qu'il faut nous placer pour voir le gouvernement archiépiscopal dans toute sa prospérité.

L'archevêque a la garde de tous les châteaux de l'Eglise en sa qualité d'abbé de Saint-Just autant qu'en sa qualité d'archevêque (5).

Chacun de ces châteaux est confié à un officier appelé *châtelain*, *mansionnaire* ou *gardien* (6), dont les fonctions multiples comprennent, avec le soin du château et son entretien, la perception des revenus de l'Eglise et la juridiction du 1<sup>er</sup> degré.

Le *prévôt* est un officier d'un ordre un peu inférieur qui remplit à peu près les fonctions des *châtelains*. Il se

(1) *La Mure*. T. I, p. 65, note, etc.

(2) *Gallia chr.* T. IV. (Eglise de Lyon), col. 134, etc.

(3) *La Mure*. T. III. (Paris, 1868), n° 36 bis, p. 32 et s. — Voir aussi à la belle *Bibliothèque de la ville de Lyon* le volume coté 895-1383. C'est un recueil de manuscrits du Père Ménestrier. Un passage y dit que. . . . « Renaud, archevêque en 1216, bâtit beaucoup de forts comme Pierre-Scise. . . . » — Les pièces éparses, relevées dans ce volume, n'étant pas paginées ni numérotées, nous ne pouvons préciser davantage la place du passage.

(4) *Ménest.*, p. 355. (Y voir le détail de ces vassaux.)

(5) *Historiens de Fr.* T. XV, p. 524. — *Ménest.* pr. p. 35. — *Cart. de Savigny et d'Ainay*. T. I, p. 538, n° 959.

(6) *Gallia chr.* T. IV. (Preuves de l'Eglise de Lyon,) n° XLIV, etc.